



**Nouvelle procédure pour le dépôt des dossiers d'admission  
pour la voie de formation à plein temps d'éducatrices et d'éducateurs de l'enfance ES  
en raison de l'état d'urgence sanitaire déclaré le 16 mars 2020**

Madame, Monsieur,

Chère candidate à l'admission à l'ESEDE-CFSo,

Cher candidat à l'admission à l'ESEDE-CFSo,

En raison de la situation sanitaire actuelle et à titre exceptionnel, une nouvelle procédure pour le dépôt des dossiers d'admission pour la voie de formation à plein temps d'éducatrices et d'éducateurs de l'enfance ES est mise en place.

**Nouvelle procédure :**

Au plus tard **le lundi 6 avril 2020**, les candidat-e-s qui souhaitent se présenter au concours d'admission pour l'école supérieure d'éducatrices et d'éducateurs de l'enfance ES doivent transmettre **UNIQUEMENT par courriel** le scan et/ou la photo des pièces suivantes :

- document d'identité en cours de validité (pièce d'identité ou passeport)
- diplôme du secondaire II
- attestation officielle de domicile ou carte de vote datant de moins de 3 mois

Les candidat-e-s doivent garder une copie du courriel envoyé à l'adresse suivante : **esede-cfps@etat.ge.ch**.

Les candidat-e-s ayant transmis dans les délais tous ces documents, et si ces derniers répondent aux exigences de l'ESEDE-CFSo, recevront une convocation et les indications relatives au concours d'admission, un bulletin de versement pour s'acquitter des frais d'inscription au concours (200 CHF) ainsi que les informations concernant le dépôt du dossier d'admission complet.

Les courriels ne contenant pas les trois pièces demandées ne seront pas traités.